

Appel à candidatures - Carte des formations sanitaires de niveaux 3 et 4 2025-2030

Cet appel à candidatures concerne les établissements qui souhaitent dispenser, sur la période 2025-2030, l'une des formations paramédicales de niveaux 3 et 4 ci-dessous :

- Ambulancier
- Aide-soignant
- Auxiliaire de puériculture

Objectifs

Cet appel à candidatures doit permettre de :

- désigner les établissements qui bénéficieront d'une autorisation de la Région,
- déterminer le volume de places par formation, et les voies de formation,
- répartir les places de formations sur le territoire.

Bénéficiaires

Toute personne morale ou physique juridiquement responsable, du secteur public ou privé, souhaitant être habilitée à dispenser une ou des formation(s) paramédicales sur le territoire de la Région Normandie est éligible à l'appel à candidatures.

Caractéristiques de l'aide

CALENDRIER

L'appel à candidatures se décline de la manière suivante pour les formations de niveaux 3 et 4 :

Etapes

Calendrier

Ouverture appel à candidatures

11 mars 2024

Date limite de dépôt des candidatures

11 septembre 2024

IMPORTANT : Les candidats doivent déposer un dossier par formation.

La réponse à l'appel à candidatures constituera le dossier d'autorisation. Il prendra la forme d'un dossier en ligne, à compléter sur le site [Mon Espace Aides Normandie](#) en cliquant sur le bouton "Déposer ma demande".

Contacts

Service des Formations Sanitaires et Sociales

Service des Formations Sanitaires et Sociales

fss@normandie.fr